

La journée des technicien.ne.s

La journée des technicien.ne.s

LA TECHNIQUE AU CŒUR DES ENJEUX

Mercredi 11 janvier
aux BIS Nantes 2023



10h

Où sont passés les **techniciens & techniciennes** ?

Effectifs des techniciens et techniciennes en baisse, reprise sur les chapeaux de roues, insertion des nouvelles générations sur le marché... À quels enjeux le monde de la technique doit-il faire face depuis la reprise post covid ?

11h

Recherche **matériel** désespérément !

Pénurie de matériel, problèmes de livraisons, manque de matériaux et de composants, délais de fabrication élevés, événements annulés... Quels sont les enjeux pour les prochaines années ?

14h

Direction technique, direction artistique et administration : le **trio infernal**

À l'issue de la rencontre de la Philharmonie de Paris, Christopher Miles directeur de la DGCA concluait son intervention par ces mots : « on ne peut pas faire porter sur les épaules de la direction technique l'ensemble des responsabilités liées à la prolifération des réglementations dont elle est toujours plus ou moins porteuse. Ce portage, il doit être collectif et partagé par l'ensemble du comité de direction. ». Ces mots ont fait réagir Réditec qui a décidé de questionner les responsables des comités de direction sur le collectif et le partage des responsabilités.

15h

La formation des **directions techniques** en danger !

Autodidacte, formé « sur le terrain », coopté par un professionnel reconnu, diplômé d'une formation, expérimenté ou non, réticent ou pas à se former tout au long de sa carrière, les profils type des techniciens, techniciennes, régisseurs et régisseuses de spectacle peuvent varier d'une personne à l'autre. Des cadres techniques, responsable du recrutement des équipes et des responsables de formation nous partagent leurs questions et leur approche...

16h

Ensembles **démontables** : la réglementation évolue !

L'arrêté du 25 juillet 2022 fixant les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables aux structures provisoires et démontables modifie les règles de mise en œuvre des ossatures destinées à supporter du public ou des équipements scéniques. Les intervenants feront le point sur la genèse de ce texte et les changements dans les pratiques.

11
JANVIER
2023

NOUVEAU
DÉBATS GRATUITS

NANTES – CITÉ DES CONGRÈS
ESPACE CIC

10H À 17H www.bis2023.com

Cité des Congrès de Nantes – Espace CIC
Informations, accréditation obligatoire
et gratuite aux BIS : www.bis2023.com